

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

A 6 Question écrite n° 50587

Texte de la question

M. Jean-Claude Mignon appelle une nouvelle fois l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur les importantes nuisances sonores subies par les riverains de l'autoroute A6 entre le Coudray-Montceau et le péage de Fleury-en-Bière. Il lui rappelle que, sur cette portion d'autoroute d'environ 15 km, le revêtement en béton n'a jamais été refait depuis sa construction dans les années 60. Alors que la réfection au nord de cette portion est maintenant achevée, les habitants qui subissent au quotidien un niveau de décibels de plus en plus important, avec un passage de plus de 2 500 véhicules par heure, sont en droit d'attendre une réfection similaire. Face au mécontentement plus que légitime des riverains, il lui demande, par conséquent, quand il envisage de commencer les travaux de réfection de ce tronçon d'autoroute.

Texte de la réponse

La section d'autoroute A 6 au Sud d'Évry, maintenue dans le réseau routier national non concédé, fera l'objet, dans les meilleurs délais, des travaux de réfection des chaussées nécessaires à la sécurité et au confort des usagers et des riverains. Le montant nécessaire à cette rénovation a été inscrit au volet « régénération des chaussées » du budget d'entretien du réseau national pour la période 2009-2014. Les services concernés ont engagé les études permettant la réalisation de cette opération qui justifiera des mesures d'exploitation contraignantes. Les premiers travaux préparatoires devraient ainsi pouvoir être engagés dès l'année prochaine.

Données clés

Auteur: M. Jean-Claude Mignon

Circonscription: Seine-et-Marne (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 50587

Rubrique: Voirie

Ministère interrogé : Transports Ministère attributaire : Transports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 26 mai 2009, page 5100 **Réponse publiée le :** 28 juillet 2009, page 7532